RÉGION D'AUDRUICQ
Communauté de Communes

2019

- ÉDITO
- MON SAPIN DANS LA DUNE
- LES DÉCHÈTERIES
- LE CALENDRIER 2019 ZONE1
- LE CALENDRIER 2019 ZONE 2
- LES BONS GESTES DU TRI

VOTRE CALENDRIER DE LA COLLECTE 2019

INFOTri

n°16

CITEO

AUDRUICQ GUEMPS MUNCQ-NIEURLET NORTKERQUE NOUVELLE-ÉGLISE OFFEKERQUE OYE-PLAGE POLINCOVE
RECQUES-SUR-HEM RUMINGHEM SAINT-FOLQUIN SAINTE-MARIE-KERQUE SAINT-OMER-CAPELLE VIEILLE-ÉGLISE ZUTKERQUE

ÉDITO

Vous avez entre les mains la nouvelle version de votre magazine Info Tri.

Chaque année, il est distribué aux habitants de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

Vous découvrirez un article sur la rénovation de nos déchèteries d'Audruicq et d'Oye-Plage entreprise par le SEVADEC ((Syndicat d'Elimination et de VAlorisation des DEchets du Calaisis) : la première a été agrandie et sécurisée en 2018, la seconde le sera en 2019.

Je vous invite également à apporter votre pierre à l'édifice pour la collecte des sapins de Noël, courant janvier. Après avoir accueilli, à leurs pieds, vos cadeaux, ils seront disposés sur la plage des Escardines, à Oye-Plage, pour renforcer le cordon dunaire. Cette opération est menée pour la première fois sur notre territoire mais a déjà fait ses preuves dans les Landes. Une initiative gagnant-gagnant : une seconde vie pour votre sapin, un geste pour notre littoral !

Vous retrouverez aussi votre calendrier de collecte pour l'année 2019. Sa mise en page a évolué, dans un souci de clarté, mais rien d'autre n'a changé : les ordures ménagères, les biodéchets et les déchets verts sont toujours collectés chaque semaine ; et les recyclables (les emballages et le verre) une semaine sur deux. Les encombrants sont ramassés une fois par an. Ces déchets sont ensuite traités par le SEVADEC.

Enfin, les bons gestes de tri vous sont rappelés car, plus que jamais, votre effort pour améliorer toujours le tri est essentiel. J'espère que vous apprécierez ce nouveau magazine, il vous accompagnera, je l'espère, tout au long de l'année. Bonne lecture !

Frédéric COPPIN
Vice-Président de la Communauté
de Communes de la Région d'Audruicq
en charge des déchets ménagers

Mon sapin dans la dune, de votre salon aux Escardines

Disposer les sapins dans la dune, pour lutter contre l'érosion. C'est le principe de l'opération « Mon sapin dans la dune », lancée pour la première fois sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq. Vos sapins seront ramassés en porte-à-porte, du 7 au 11 janvier 2019, par les agents d'Opale Environnement ; vous pourrez également les déposer directement en déchèteries.
Entretien avec Marie-Hélène Ruz, enseignant-chercheur à l'Université du Littoral (ULCO), qui étudie l'évolution des dunes côtières.

Pourquoi déposer des sapins le long du cordon dunaire, à Oye-Plage ?

« Les sapins de Noël récupérés auprès des particuliers (naturels, bien sûr, sans décor, ni peinture, ni neige artificielle) seront disposés dans la dune (en pied de dune ou contre la falaise dunaire) pour fixer le sable emporté par le vent, sur les secteurs les plus fragiles du cordon dunaire. Leurs branchages servent de « pièges à sable ». Plus on accumule le sable, plus on retarde l'érosion. »

Est-ce vraiment efficace ?

« Cette opération est menée pour la première fois sur la Région d'Audruicq mais elle est opérée dans les Landes, sur l'île de Ré ou même au Canada depuis plusieurs années. Les sapins retiennent le sable et comblent les siffle-vents qui sont des sillons creusés par le vent dans la dune. Plus on récupérera de sapins, plus la zone couverte sera étendue et plus l'opération sera efficace. Les sapins vont faire office de brise-vent comme les ganivelles (barrières de lattes en bois) et les fascines (fagots de branchages), posés à l'initiative de la CCRA. Ce sable ainsi retenu peut réalimenter la dune et protéger sa base en période de tempête hivernale. Cette opération aussi écologique qu'économique permet de ramener du sable au bout de quelques jours seulement. Une opération 100% gagnante ! »

L'occasion aussi de rappeler que les dunes sont fragiles…

« La présence humaine est la principale cause de dégradation : le piétinement dans les dunes accentue les effets du vent. Des accès à la plage sont balisés mais il est impossible de tout surveiller. La prise de conscience est essentielle. »

Au naturel, avec ou sans racines

Pour être posé sur la dune, votre sapin doit obligatoirement être naturel, sans peinture, sans neige artificielle et sans décoration. Il peut être avec ou sans racines, car le but n'est pas de le replanter, mais uniquement de le poser sur la dune, pour fixer le sable.

Une collecte en porte-à-porte, en même temps que les déchets verts, sera organisée dans les 15 communes de la CCRA du 7 au 11 janvier 2019.
Dans 6 déchèteries du SEVADEC des bennes dédiées à la collecte des sapins seront également mises à disposition à partir de la 2ème semaine de janvier, et tout le mois, dans six déchèteries du SEVADEC (Audruicq, Calais Épinal, Calais Monod, Guînes, Oye-Plage et Peuplingues).

À Ondres, dans les Landes, l'opération est une réussite depuis 2016.
(c) Service communication-Mairie d'Ondres

INFO TRI N°16
Directeur de publication :
Nicole CHEVALIER
Conception et réalisation :
F. COPPIN, D.LENOIR, F.SERRET,
M. HOCHART, O. DEBERDT
Crédit photo : CCRA , freepik
Impression : L'imprimerie d'Audruicq
Tirage : 11 500 exemplaires,
Papier et encre recyclés

Les déchèteries
d'Audruicq (rue Carnot) et d'Oye-Plage (route du Pont d'Oye) sont ouvertes :
du lundi au samedi de 8h à 12h
et de 14h à 18h
et le dimanche de 9h à 12h.

La déchèterie d'Audruicq réaménagée et sécurisée

Ouverte en 2004, la déchèterie d'Audruicq a été rénovée. En mai 2018, après deux mois de travaux, elle a rouvert ses portes aux usagers, qui y déposent chaque année plus de 3000 tonnes de déchets.

Des bennes déplacées, un nouvel enrobé, un marquage au sol… le SEVADEC (Syndicat d'Elimination et de VAlorisation des DEchets du Calaisis) a investi 335 000 euros pour remettre aux normes la déchèterie d'Audruicq, en termes de sécurité et de fluidité.
Deux espaces bétonnés ont été créés, avec cinq bennes dites « d'attente », pour accroître les capacités de stockage et optimiser le transport. Les locaux destinés à la dépose des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ont été réaménagés ; et la zone amiante déplacée.
Autre changement de taille : la vidéosurveillance a été installée sur le site, pour renforcer la sécurité. Ouverte 7 jours sur 7 depuis 2016, la déchèterie d'Audruicq est aujourd'hui la déchèterie modèle du SEVADEC.

DEMANDEZ VOTRE BADGE !

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes. Seule condition : un badge vous est demandé. Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site internet du SEVADEC :
http://www.sevadec.fr/contact/badge-en-ligne
Vous pourrez ensuite le retirer dans les locaux du SEVADEC, 281 rue Jacques Monod à Calais.

La déchèterie d'Oye-Plage agrandie en 2019

La déchèterie d'Oye-Plage va, elle aussi, bénéficier d'un coup de neuf. Elle sera agrandie. Elle s'étendra sur 650 m² supplémentaires, non pas pour augmenter ses capacités de stockage de déchets, mais pour faciliter l'accueil des usagers et la circulation des véhicules.

2019 ZONE 1 :

Audruicq (centre)*
Muncq-Nieurlet (hors communal)*
Nortkerque
Oye-Plage (centre)*
Polincove
Saint-Folquin
Saint-Marie-Kerque
Saint-Omer-Capelle
Zutkkerque

* Détail par secteur sur le site www.ccra.fr

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
03 21 00 83 83
www.ccra.fr

Jours de collecte de vos déchets	Emballages recyclables et verre 1 semaine sur 2	Déchets ménagers non recyclables Chaque semaine	Biodéchets Chaque semaine	Déchets verts Chaque semaine (Collecte des sapins de Noël : 2ème semaine de janvier)	Encombrants 1 fois par an
Audruicq (centre)	jeudi	jeudi	vendredi	vendredi	17-18 juin
Muncq-Nieurlet (hors communal)	mercredi	mercredi	mardi	mardi	20 juin
Nortkerque	lundi	lundi	mercredi	mercredi	25 juin
Oye-Plage (centre)	mardi	mardi	lundi	lundi	27-28 juin
Polincove	mercredi	mercredi	mardi	mardi	20 juin
Saint-Folquin	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	19 juin
Sainte-Marie-Kerque	lundi	lundi	mercredi	mercredi	25 juin
Saint-Omer-Capelle	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	19 juin
Zutkerque	mercredi	mercredi	mardi	mardi	20 juin

- ☑ Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir** du jour de ramassage.
- ☑ Mettez vos déchets verts dans des conteneurs, des sacs poubelle à usage unique ou sous forme de fagots.
- ☑ Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes de la semaine, à partir de ce jour, sont reportées d'une journée jusqu'au samedi inclus.

Calendrier des emballages recyclables et du verre

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

■ : semaine de ramassage des emballages recyclables et du verre pour la zone 1.
■ : jour férié

Déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage
du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
le dimanche : 9h-12h

CITEO

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

2019 ZONE 2 :

Audruicq (les périphéries)*
Guemps
Muncq-Nieurlet (communal)*
Nouvelle-Église
Offekerque
Oye-Plage (les périphéries)*
Recques-sur-Hem
Ruminghem
Vieille-Église

* Détail par secteur sur le site www.ccra.fr

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq
03 21 00 83 83
www.ccra.fr

Jours de collecte de vos déchets

	Emballages recyclables et verre 1 semaine sur 2	Déchets ménagers non recyclables Chaque semaine	Biodéchets Chaque semaine	Déchets verts Chaque semaine (Collecte des sapins de Noël : 2ème semaine de janvier)	Encombrants 1 fois par an
Audruicq (les périphéries)	jeudi	jeudi	vendredi	vendredi	17-18 juin
Guemps	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	26 juin
Muncq-Nieurlet (communal)	mercredi	mercredi	mardi	mardi	24 juin
Nouvelle-Église	lundi	lundi	mercredi	mercredi	21 juin
Offekerque	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	26 juin
Oye-Plage (les périphéries)	mardi	mardi	lundi	lundi	27-28 juin
Recques-sur-Hem	mercredi	mercredi	mardi	mardi	24 juin
Ruminghem	mercredi	mercredi	mardi	mardi	24 juin
Vieille-Église	lundi	lundi	mercredi	mercredi	21 juin

- ☑ Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir** du jour de ramassage.
- ☑ Mettez vos déchets verts dans des conteneurs, des sacs poubelle à usage unique ou sous forme de fagots.
- ☑ Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes de la semaine, à partir de ce jour, sont reportées d'une journée jusqu'au samedi inclus.

Calendrier des emballages recyclables et du verre

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

: semaine de ramassage des emballages recyclables et du verre pour la zone 2.
: jour férié

Déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage
du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h
le dimanche : 9h-12h

CITEO

Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Les bons gestes du tri

PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES dans le grand conteneur à couvercle bleu

PAPIER ET CARTONS :

Briques alimentaires, emballages et suremballages en carton, boîtes de pizza vides, rouleaux en carton d'essuie-tout et de papier toilette, boîtes à oeufs en carton, journaux, magazines, papier, enveloppes, annuaires, carnet sans spirales, sacs en papier…

MÉTAL :

Emballages métalliques, boîtes de conserve, aérosols d'hygiène et alimentaires, canettes, couvercles, bouteilles de sirop, barquettes…

PLASTIQUE : BOUTEILLES, BIDONS ET FLACONS

Bouteilles, bidons et flacons vides en plastique avec leurs bouchons (produits d'entretien, d'hygiène et alimentaires).

- ☑ Emballages vidés mais pas lavés.
- ☑ Emballages en vrac non empillés.

LE VERRE dans le petit conteneur à couvercle vert

VERRE :

Pots de confiture, petits pots, bocaux et bouteilles en verre.

- ☑ Pensez à jeter les bouchons dans les ordures ménagères et les couvercles métalliques avec les emballages recyclables.
- ☑ Les miroirs, les ampoules et la vaisselle ne peuvent pas être jetés dans le conteneur à verre.

LES BIODÉCHETS dans le petit conteneur à couvercle marron

DÉCHETS ALIMENTAIRES:

Restes de repas sans les os, épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé
Les huiles et graisses alimentaires sans les emballages

LINGETTES ET PAPIERS ABSORBANTS:

Couches, papiers absorbants, mouchoirs, papiers gras, nappe en papier, coton, papiers souillés, lingettes…

PETITS VÉGÉTAUX

- ☑ Pas de sac en plastique dans ce conteneur.
- ☑ Pas de coquilles d'œufs, d'escargots, de moules…

LES DÉCHETS VERTS en fagots, sac à usage unique ou bac

DÉCHETS DE JARDIN :

Tailles, feuilles, pelouse, branchages…

- ☑ Contenants recommandés :
  - poubelle en plastique (vous pouvez percer le fond du bac afin d'évacuer l'eau et le rendre ainsi plus léger et facile à déplacer)
  - sac poubelle à usage unique (le sac ne sera pas restitué)
  - sous forme de fagots liés pour les petits branchages (fagot de moins d'1m de long et 70cm de diamètre)
  - sous forme de fagots non liés pour les grands branchages (branche de moins d'1m de long et 7cm de diamètre).
- ☑ Contenants non autorisés : fût, big bag et brouette.
- ☑ Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre.

LE SAC POUBELLE tout ce qui ne se recycle pas ou ne se valorise pas!

Le plastique : sachets, films (emballages pack d'eau, emballage café) barquettes pour pâtisseries, beurre, lardons, biscuits, jambons…
Le polystyrène
Les sacs d'aliments pour animaux, les sacs de charbon de bois, de ciment
Les capsules et les bouchons en liège
La vaisselle cassée et les bris de vitre
Le papier peint
Les coquilles d'escargots, de moules, d'oeufs…

PENSEZ AUSSI :

AUX DÉCHÈTERIES pour les piles, les bidons d'huiles, les pots de peintures, les cartouches d'encre, les ampoules, les téléphones portables et les imprimantes cassés, l'électroménager, les meubles, les gravats…
AUX BORNES DE RELAIS pour les vêtements, les chaussures…
AUX PHARMACIES pour les médicaments entamés, périmés…